

L'appel du pape François à la sainteté dans le monde actuel

édito

Gaudete et exsultate. « Soyez dans la joie et l'allégresse » (Matthieu 5, 12). « Marche en ma présence et sois parfait » (Genèse 17,1). Dans cette exhortation apostolique rendue publique le 19 mars, l'intention du Pape est « de faire résonner une fois de plus l'appel à la sainteté, en essayant de l'insérer dans le contexte actuel, avec ses risques, ses défis et ses opportunités » (§2).

Deux grands passages de l'Évangile encadrent l'itinéraire que le pape François nous invite à parcourir personnellement : les Béatitudes (Matthieu 5, 3-12 et Luc 6, 20-23), et le Jugement dernier (Matthieu 25, 31-46). Ces deux discours de Jésus focalisent l'attention sur le vrai visage de Dieu que nous ne savons pas voir. Car « Dieu est toujours une nouveauté, qui nous pousse à partir sans relâche et à nous déplacer pour aller au-delà de ce qui est connu, vers les périphéries et les frontières » (§ 135). Comme à son habitude, le pape François conjugue à la première personne : « Ce qui est en jeu, c'est le sens de ma vie devant le Père qui me connaît et qui m'aime, le vrai sens de mon existence que personne ne connaît mieux que lui » (§ 170).

Pour « entrevoir le mystère du projet unique et inimitable que Dieu a pour chacun » (§ 170), il nous faut donc « sortir ». Ce verbe d'action est présent dans la plupart des discours du Pape. Ici encore, il prête aux saints de nous inciter « à sortir de la médiocrité tranquille et anesthésiante » (§138). « Souvenons-nous - insiste-t-il - que ce qui est renfermé finit par sentir l'humidité et par nous rendre malades » (§ 133). Alors il en faut du courage - ajoute-t-il - pour « renoncer à faire de notre vie chrétienne un musée de souvenirs » (§ 139). En conséquence, celui qui accepte d'être ainsi bousculé « est vraiment disponible pour accueillir un appel qui brise ses sécurités mais qui le conduit à une vie meilleure » (§172).

Pour passer de l'un à l'autre, des sécurités immobilisantes à la plénitude de l'existence humaine, le déplacement est d'abord intérieur. Il s'agit de se mettre en contemplation « du visage de Jésus mort et ressuscité qui recompose notre humanité, même celle qui est fragmentée par les vicissitudes de la vie, ou celle qui est marquée par le péché » (§ 151). A la première personne, le Pape s'adresse alors directement à toi, à

moi, à chacun d'entre nous, et sur le ton d'une supplication : « J'ose donc te demander : Y a-t-il des moments où tu te mets en sa présence en silence, où tu restes avec lui sans hâte, et tu te laisses regarder par lui ? Est-ce que tu laisses son feu embraser ton cœur ? Si tu ne lui permets pas d'alimenter la chaleur de son amour et de sa tendresse, tu n'auras pas de feu, et ainsi comment pourras-tu enflammer le cœur des autres par ton témoignage et par tes paroles ? Et si devant le visage du Christ tu ne parviens pas à te laisser guérir et transformer, pénètre donc les entrailles du Seigneur, entre dans ses plaies, car c'est là que la miséricorde divine a son siège (§151).

Cette manière de prier est en vue de la mission, comme le disait déjà saint Jean-Paul II : « Si nous sommes vraiment repartis de la contemplation du Christ, nous devons savoir le découvrir surtout dans le visage de ceux auxquels il a voulu lui-même s'identifier » (§ 96). Le renvoi à Matthieu 25, 35-36 est explicite : « Dans cet appel à le reconnaître dans les pauvres et les souffrants, se révèle le cœur même du Christ, ses sentiments et ses choix les plus profonds, auxquels tout saint essaie de se conformer » (§ 96). Par conséquent, « le critère pour évaluer notre vie est, avant tout, ce que nous avons fait pour les autres. La prière a de la valeur si elle alimente un don de soi quotidien par amour » (§ 104).

Parler de « critère », c'est donner toute sa place au discernement comme outil indispensable à la vie chrétienne : « Nous en avons toujours besoin pour être disposés à reconnaître les temps de Dieu et de sa grâce, pour ne pas gaspiller les inspirations du Seigneur, pour ne pas laisser passer son invitation à grandir (§ 169). « Le discernement priant doit - donc - trouver son origine dans la disponibilité à écouter le Seigneur » (§172). Et en fidèle fils de saint Ignace, le pape François préconise le discernement des esprits : Il « nous libère de la rigidité qui n'est pas de mise devant l'éternel aujourd'hui du Ressuscité. Seul l'Esprit sait pénétrer dans les replis les plus sombres de la réalité et prendre en compte toutes ses nuances, pour que, sous un nouveau jour, émerge la nouveauté de l'Évangile » (§ 173). Sommes-nous suffisamment habités par ce désir-là ?

Père Stéphane, Sj

VENREDI 8 JUIN 2018 : FETE DU SACRE CŒUR



Les premiers chrétiens célébrèrent d'abord le Christ Berger, le Bon Pasteur « qui donne sa vie pour ses amis. » Plus tard une autre image s'est imposée : le côté ouvert du Christ en croix, d'où s'écoule « du sang et de l'eau », source des sacrements qui nourrissent la vie de l'Église. Dans les derniers siècles les regards se sont tournés vers le Cœur de Jésus. A la suite du P. Claude La Colombière, au XVII^e siècle, qui avait authentifié la vision de Sr Marguerite Marie Alacoque, à Paray le Monial, les jésuites ont travaillé à promouvoir cette dévotion. Il s'agit moins « d'un cœur qui saigne que d'un cœur qui bat ». Teilhard de Chardin tenait ensemble son amour de la terre et son amour du cœur de Jésus. En exergue de son dernier livre, il écrit : « Au cœur de la Matière, un cœur du Monde, le Cœur d'un Dieu ».



Bioéthique ...ça continue

Suite sur les Etats généraux de la bioéthique : le 10 avril 2018, le Conseil économique, social et environnemental national (CESE) s'est prononcé en faveur de la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté. Son rapport préconise « d'élargir le champ des possibles » en ce qui concerne les « derniers soins » en instituant une « sédation profonde explicitement létale ». Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes et président de la commission bioéthique de la Conférence des évêques de France, a réagi à cet avis qui pour lui ignore les éléments éthiques du débat sur la fin de vie.

« Ce texte ne contient pas de réflexion éthique. Pour preuve, il met sur le même plan deux choses qui n'ont strictement rien à voir : les soins palliatifs et le fait de provoquer la mort. Accompagner une personne jusqu'au bout de sa vie n'a pas la même signification que donner la mort. Or le CESE englobe ces deux actions dans une forme d'aide médicale à mourir comme si accompagner et donner la mort revenaient au même.

L'ignorance de l'éthique est patente : l'avis n'aborde pas ce qu'est la souffrance, la personne avec sa liberté et sa dimension relationnelle, le rôle de la médecine, ni la signification de l'impératif civilisateur « Tu ne tueras pas ». De même, l'avis ignore le sens de l'accompagnement et de la relation, alors que c'est au centre de ce que Paul Ricoeur appelle le « pacte de confiance » entre soigné et soignant. Impossible d'aborder la fin de vie sans évoquer ces questions ! »

Développer les soins palliatifs et légaliser l'euthanasie ne sont pas conciliables.

« On ne peut mettre sur un pied d'égalité le fait d'accompagner une personne en soulageant ses souffrances et celui de donner la mort. L'euthanasie n'a pas de valeur. Elle est et sera toujours une défaite. Alors que, comme me l'a dit un cadre infirmier, un accompagnement qui va jusqu'à la mort naturelle

paisible est une victoire. On ne construit pas une société sur une défaite : ce serait un terrible aveu de faiblesse.

Il faut redire que l'euthanasie n'est pas et ne sera jamais un soin. À force de changer le sens des mots comme le fait l'avis, on finit par dire le contraire du réel. Si on dit que l'euthanasie est un soin, c'est pour se donner bonne conscience. Mais arrêtons de maquiller les mots ! »

Le Cese propose que la mort d'une personne par euthanasie soit qualifiée de naturelle.

« Pour se donner bonne conscience, on efface l'acte de mort commis en écrivant sur un certificat de décès un mensonge, à savoir « mort naturelle », alors que c'est une mort provoquée par un produit létal. Comment éduquer à la vérité si le faux est ainsi promu ?

Si notre société a tant de mal à entrer dans l'accompagnement avec les plus fragiles, c'est qu'elle a peur de voir sa vulnérabilité en face. Notre société, de plus en plus dominée par la technique, ressent un vide spirituel. Nous avons besoin de confiance grâce à la fraternité, et non en érigeant l'autonomie comme un « absolu », comme le fait l'avis. On met 1,5 milliard d'euros sur la table pour développer l'intelligence artificielle, mais le ferait-on pour le soin des personnes en fin de vie ?

Une légalisation de l'euthanasie déstabiliserait la société.

On ne construira jamais une société apaisée en légalisant l'euthanasie. Cela ne fera qu'augmenter le trouble et la violence de la culpabilité. Nous devons au contraire construire notre société en nous fondant sur l'accompagnement, le respect et la beauté de l'être humain – une personne ! – et sur une fraternité bienveillante, grâce à laquelle on prend soin les uns des autres. La dignité de chaque être humain est inviolable, et ce jusqu'au bout de sa vie.

(Extraits de l'interview paru dans « La Croix » du 11/04/18)



Atelier " bioéthique "

4 soirées en mai/juin : 18h30 -20h
Salle Jean de Puybaudet

Les États généraux de la bioéthique sont désormais clos... mais tout n'est pas terminé. On est encore dans l'attente de la synthèse « neutre » que le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) remettra début juin au gouvernement, puis de ses recommandations pour la révision de la loi de bioéthique, enfin de premières annonces que pourrait faire dans la foulée le président Macron. La loi elle-même devrait être votée à la fin de l'année.

Au Centre Saint-Ignace, la soirée du 18 avril dernier « pour préciser les notions clés de la bioéthique afin de mieux en comprendre les enjeux » a rassemblé une trentaine de personnes, autour du Dr François Carteaault, pédiatre et généticien. Pour continuer la réflexion, nous vous proposons un atelier sur quelques grandes questions de la bioéthique. Cet atelier s'appuiera sur la lecture commune des fiches de bioéthique publiées par la Conférence des évêques de France.

Mardi 22 mai : Interactions biologie-psychisme. Un premier critère de discernement.

Mercredi 30 mai : Assistance médicale à la procréation (PMA). L'un des sujets abordés lors des États généraux.

Mercredi 13 juin : Gestation pour autrui (GPA). La question des mères porteuses.

Mardi 19 juin : Fin de vie. Autre sujet majoritairement abordé lors des États généraux.

Fiches à consulter sur : eglise-bioethique.fr, rubrique « Comprendre les enjeux ».



Film et spiritualité

Salle Jean de Puybaudet

Dis-leur que j'existe

Dimanche 24 juin 17h30 – 19h15

Film français de Manue Mosset (2016). Durée 1h01.

Paroles d'un prisonnier sahraoui : Naâma Asfari, militant pacifiste et prisonnier politique, condamné à trente ans de prison. Qu'a-t-il donc fait pour mériter un tel sort ? Il a milité en faveur des droits de l'homme et de l'autodétermination du Sahara occidental. Arrêté le 7 novembre 2010, il a été torturé pendant sa garde à vue puis condamné le 16 février 2013 par un tribunal militaire pour association de malfaiteurs et complicité dans le meurtre de onze soldats... des aveux qu'il a signés sous la torture. Sa femme Claude Mangin tente de mobiliser en France et à l'étranger autour de la question sahraouie et du sort de son mari...

L'histoire que raconte ce film est une histoire vraie, dont l'issue reste inconnue. Le 26 juin aura lieu la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture. C'est dans le cadre de cette Journée que l'équipe Film et Spiritualité propose ce documentaire en lien avec le groupe Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) du Centre Saint-Ignace, dont les membres seront présents.



Welcome

Dimanche 22 juillet 17h30 – 19h45

Film dramatique français de Philippe Lioret (2009), avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi, Audrey Dana. Durée 1h50.

Bilal, jeune Kurde de 17 ans, vient d'arriver à Calais. Il fait le long et dangereux voyage depuis l'Irak pour rejoindre sa petite amie en Grande-Bretagne. Après une première tentative, ratée, de franchir la Manche en camion, il décide de le faire... à la nage. Mais pour cela, il doit d'abord apprendre à nager. À la piscine municipale, il fait la connaissance de Simon, le maître nageur...

Un film qui évoque de façon réaliste la vie misérable des migrants dans la « jungle » de Calais, et les réactions que leur présence suscite : le réalisateur, avant de tourner, a rencon-

tré des migrants et les associations qui tentent de leur venir en aide. Vincent Lindon (Simon) et Firat Ayverdi (Bilal), qui s'approvoient peu à peu, forment un duo émouvant.



Lundi 25 juin 2018
Chapelle de la Résidence

VENEZ PRIER
POUR LES VICTIMES
DE LA TORTURE

L'ACAT appelle à prier à l'occasion de la Journée internationale des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture.



De 11h à 17h45, prière continue à la chapelle

- 11h : Célébration d'ouverture
- Prière continue : s'inscrire au fond de la chapelle
- 17h15 : Prière "avec Marie" pour les victimes
- 18h : Messe du jour

De 11h30 à 17h15, Salle de Puybaudet

- Exposition : Portraits de victimes. Qui sont-elles ? Que leur reproche-t-on ? Ont-elles un avenir ?
- Atelier d'écriture de messages de soutien.



L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat), ONG chrétienne des droits de l'homme, agit pour faire reculer la torture et la peine de mort sur le plan politique, judiciaire, ainsi que par la prière et la sensibilisation.

Chaque année, elle invite à se mobiliser à l'occasion de la Journée internationale des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture (fixée au 26 juin). Le thème retenu pour cette année est : « La Fraternité... jusqu'à aimer ses ennemis ».

Pour l'Acat, qui soutient depuis plus de quarante ans les victimes de tortures, de traitements cruels, inhumains ou dégradants, les auteurs de ces tortures, les bourreaux, peuvent être assimilés à ces « ennemis ». Voici ce qu'elle en dit :

« Nous nous battons d'abord pour que les auteurs de ces crimes, ceux qui ont torturé, porté atteinte à la vie, à l'intégrité ou à la dignité humaine, passent en jugement et soient condamnés à une peine correspondante à leurs actes (à l'exclusion absolue de la peine de mort). Mais nous n'oublions pas que les bourreaux et les tortionnaires sont également des êtres humains, nos frères et sœurs devant Dieu. »

Le groupe Acat du Centre Saint-Ignace se réunit une fois par mois, le vendredi soir, pour prier et s'informer.

Contact : centresaintignace@gmail.com ou auprès de la responsable de la Bibliothèque.



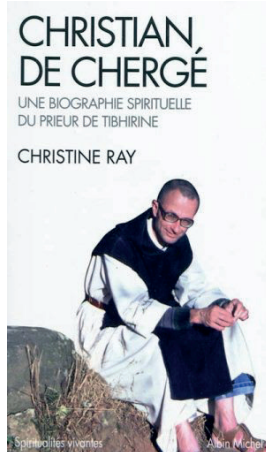
Christian de Chergé : une biographie spirituelle du prier de Tibhirine

Christine Ray. Albin Michel, collection *Spiritualités vivantes*, 2010, 238 pages

En 1996, sept moines trappistes du monastère cistercien Notre-Dame-de l'Atlas à Tibhirine en Algérie sont assassinés. L'un d'eux est Frère Christian de Chergé, le prier. Pour retracer, étape par étape, l'étonnant parcours et le cheminement spirituel de l'homme, du moine, du mystique, engagé seul sur un chemin étroit, « un pèlerinage vers la communion des saints », plus semé de questions que de réponses, Christine Ray, écrivain et journaliste, a enquêté dans les deux années qui ont suivi cet assassinat auprès de la famille de Christian de Chergé, d'amis d'enfance, de confrères et amis et d'autres personnes l'ayant connu en Algérie. Elle a eu aussi accès à sa correspondance, ses écrits.

« S'il m'arrivait un jour - et ça pourrait être aujourd'hui - d'être victime du terrorisme qui semble vouloir englober maintenant tous les étrangers vivant en Algérie, j'aimerais que ma communauté, mon Église, ma famille, se souviennent que ma vie était DONNÉE à Dieu et à ce pays. » Cette phrase du Testament spirituel de Christian de Chergé publié en France par le journal La Croix le 29 mai 1996 traduit bien le sens de sa vocation contemplative, son choix de la vivre en Algérie pour se mettre à l'écoute de la spiritualité des musulmans, d'être un priant « aux côtés des priants de l'islam ». Un engagement incompris par beaucoup, à l'heure pourtant où le concile Vatican II dans la déclaration *Nostra Aetate* reconnaît que « l'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint » dans les grandes religions.

Un ouvrage intéressant pour découvrir cette grande figure spirituelle et aussi le cadre de vie, les activités des moines de Tibhirine isolés dans la montagne, les relations établies avec les villageois tous musulmans, leur contribution à la vie de l'Église algérienne très minoritaire. Tout cela dans un contexte politique et social de plus en plus tendu avec la montée de la violence islamiste. Les deux derniers chapitres intitulés « L'amour plus fort que la peur » et « Sept vies données » nous font vivre les derniers mois des sept moines de Tibhirine dont le pape François a reconnu au début de cette année le martyre en vue de leur béatification.



Grandir en temps de crise : comment aider nos enfants à croire en l'avenir

Philippe Jeammet. Bayard, 2014, 160 pages

L'auteur s'appuie sur sa longue expérience de psychanalyste et de psychiatre auprès d'adolescents et sur des témoi-

gnages de jeunes pour s'adresser aux parents qui, en ce temps de crise économique et sociétale, se demandent avec inquiétude, et même avec angoisse, comment aider leur enfant quand il entre dans l'adolescence et dans l'âge adulte.

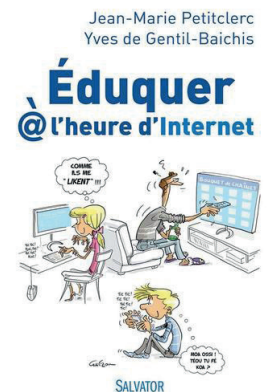
Dix chapitres très clairs « La crise en soi, la crise autour de soi - Le pessimisme et ses effets - Devenir adulte - Impossible séparation ? - Des parents en crise - Le rôle de l'école et du savoir - Les premiers pas du jeune adulte - Le travail, qu'en dire ? Que taire ? - Comment accompagner son jeune ? - Le devoir d'espoir » expliquent comment « fonctionnent » un adolescent et un jeune adulte, comment discerner quels comportements avoir, quel langage tenir, ce qu'il faut éviter de faire et de dire. « *La vie repose sur le changement, ce qui implique des risques et des renoncements.* » Pour donner au jeune l'envie d'être adulte, apprenons-lui à « cultiver l'appétit de vivre ».



Éduquer @l'heure d'internet. Jean-Marie Petitclerc et Yves de Gentil-Baichis.

Salvator, 2016, 112 pages

Jean-Marie Petitclerc, polytechnicien, prêtre salésien de don Bosco et éducateur spécialisé, s'entretient avec le journaliste Yves de Gentil-Baichis sur la place d'internet, des réseaux sociaux, du smartphone dans notre vie quotidienne et tout spécialement chez les jeunes. Ils pointent les aspects bénéfiques et dangereux du web, amènent parents et éducateurs à réfléchir sur la manière de s'adapter au monde du numérique et transmettre aux nouvelles générations le discernement et les valeurs nécessaires « pour favoriser l'entente indispensable, pour cimenter le vivre ensemble, pour promouvoir la fraternité ».



Venez emprunter ces livres, et bien d'autres, à la **Bibliothèque de la Résidence du Sacré-Cœur**
31 rue Sainte-Anne, 97400 Saint-Denis
Tél. 0262 90 27 85

courriel : bibliotheque.residence@wanadoo.fr

Ouverture de 8h30 à 11h

Le mardi, le jeudi et le 1er samedi du mois

Prêt gratuit : 3 livres pour une durée de 1 mois renouvelable sur demande.

Centre Saint-Ignace, 31 rue Sainte-Anne, 97400 Saint-Denis. Tél. Accueil : 0262 90 28 41

Courriel : ignace974@jesuites.com - Site web : www.jesuites974.com - Facebook : [jesuites974](https://www.facebook.com/jesuites974) - Twitter : [@jesuites974](https://twitter.com/jesuites974)

Ont participé à ce numéro : Edouard, Françoise, Monique, Roland, Stéphane. Tirage : 1250 exemplaires. ISSN 2110-4387